

Réf: Dossier N° : 000507

Avis de constitution

SOCIETE « SAREPT COTE D'IVOIRE » en
abrégé « SAREPT-CI »

**Siège social: Abidjan, Koumassi nord EST, lot 263, ilot 17 section NY,
31 BP 82 Abidjan 31**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 14 mai 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 14 mai 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « SAREPT COTE D'IVOIRE » en

**Objet: ELECTROMECHANIQUE-EAUX ET TECHNIQUE-ENERGIE
SOLAIRE GENIE CIVIL ET DIVERS**

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: Abidjan, Koumassi nord EST, lot 263, ilot 17 section NY,
31 BP 82 Abidjan 31**

GÉRANT: COULIBALY DOLA GEORGES

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01403 du 14/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°09569/GTCA/RC/2021 du 14/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

